

La nature dans la cité : les espaces verts connectés, l'expérience lyonnaise de *green city*

Par

Messaoud.Saoudi@univ-lyon3.fr

Université Jean Moulin Lyon 3

Centre d'études et de recherches financières et fiscales (CERFF)

(Equipe de droit public de Lyon EA 666)

Introduction générale

- **La nature dans la cité : un retour aux sources ?**

- « Ville élémentaire » (N. Cecutti, K. Boras, 2018)
 - Eau (Ville vitale)
 - Air (Ville saine)
 - Terre (Ville matérielle combinant le bâti et le végétal)
 - Feu (Ville énergétique)

- **La nature dans la cité : un projet ambitieux ?**

- « Ville douce » (ville lente et apaisée)
- « Ville sensible » (satisfaire les quatre sens)
- « Ville connectée » (lien matériel et immatériel)
- « Ville marchande à économie durable et solidaire »
- Finalité ultime, le bien être humain et non seulement matériel : limites du PIB (ODD, IDHL...)

Introduction générale

Expérience lyonnaise : pourquoi ? Lyon et la nature : une histoire ancienne renouvelée

- **Direction des espaces verts (DEV certifiée ISO 14001)**
 - Pôle Aménagement des paysages urbains (PAPU)
 - Pôle Gestion du patrimoine paysager (PGPP)
 - Pôle Administratif et financier (PAF)
 - Pôle Développement durable (PDD)
 - Jardin botanique & Jardin zoologique (JB & JZ)
 - Surface totale entretenue : près de 437 hectares (en 2016)
- **Classe de Gestion des espaces par la DEV en 2016**
 - 63% Espace à vivre (dédié aux usagers et jeux récréatifs)
 - 31% Espace nature (dédié à la faune et à la flore)
 - 6% Espace fleuri (dédié à l'embellissement horticole de la ville)
- **Parmi les activités de la DEV en 2016**
 - Gestion des arbres (Tomographe et Logiciel TreeCalc)
 - Production horticole (centre d'approvisionnement de la DEV)
 - Gestion de l'eau et des fontaines (Equipe Eau/fontaines)...

Problématique et Démarche méthodologique

- **Problématique :**

- La *green city* citoyenne, une politique volontariste mais financièrement contrainte ou le paradoxe vert
 - Réponse à cette contradiction : *l'empowerment* citoyen
 - Concilier légitimité politique et efficacité économique
 - la théorie de l'agence : saisir la dimension stratégique (le principal-autorité publique) et la dimension opérationnelle (l'agent- citoyen- électeur- contribuable)
 - Concilier transparence financière et management public (*NPM*)

- **Démarche méthodologique :**

- Analyse de la politique lyonnaise de *green city*
- Analyse de ses aspects financiers et fiscaux
- Entretiens directs et / ou indirects

I. La *green city* : un projet pour et par le citoyen

1. Un projet pour le citoyen : une gestion durable de la ville verte métropolitaine (Lyon et sa métropole)

- Un espace vert à moins de 300 m de son domicile
- La nature incluse dans les grands projets urbains
- Un espace public vert et convivial (bancs, lumière)
- 1/3 du budget Voirie allouée à la nature (Métropole)
- Berges du Rhône et Rives de Saône (mode doux)

2. Un projet par le citoyen : la gestion performante de la ville verte

- Plan Canopée 2017-2030 de la Métropole de Lyon
- Le jardinage participatif
 - Plantations de trottoirs ou micro-implantations florales
 - Jardins partagés (« eco-jardinage » avec « zéro phyto »)
 - Jardins familiaux (Association AJOCL)
- Entreprises citoyennes : Réseau Echos-Paysages
 - Association professionnelle Plante & Cité et Ville de Lyon

II. *La green city* : le «paradoxe vert»

1. Une politique volontariste de la ville de Lyon

- Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2015-2020 : 700 M€ !
- PLUH : la nature dans tout projet urbain public ou privé
- Stratégies vertes de la Ville et de la Métropole de Lyon (60M€)

2. Une politique financièrement contrainte

- LPFP 2018-2022 : nouvel ODEDEL contractualisé assorti de sanction
 - Plafond de la dépense et dette locales : impact sur l'investissement
- Budget d'investissement de la DEV (7M€ dans BP 2019)
 - 5% du budget d'investissement s'élevant à plus de 150M€/an
 - 4M€ sur 7 M€ dédiés aux espaces verts
- Mandat 2014-2020 : budget « espaces verts »
 - Ville de Lyon : 30 M€ (dont 13,8M€ consommés en mai 2018)
 - Métropole de Lyon : 30 M€
- Ressources de la DEV
 - Subventions ministérielles (I) et « ressources propres » (F)
 - Quelle « fiscalité verte » locale ?

Conclusion

- **La green city : quelle(s) évaluation(s) ?**

- Enquêtes publiques :

- Ville et Métropole : satisfaction des usagers
 - CRC de Lyon : « bonne gestion financière » (règle des 3 E)

- Enquêtes privées :

- Associations participatives
 - Entreprises des espaces verts

- **La green city : une volonté politique durable**

- **La green city : un financement public durable**

- **La green city : résoudre le paradoxe vert**

- Politique volontariste avec un budget contraint ?

- LPFP 2018-2022 : contractualisation financière avec l'Etat
 - ODEDEL limité à + 1,15% sur la période 2018-2020